

## FICHE DE RÉFÉRENCE

### Silos à sel – Dépôt des Ronquoz

### Sion (VS)

Maître d'ouvrage Service de la Mobilité, Canton du Valais  
Centre logistique cantonal  
Pont des Iles 8  
1950 Sion

Contact :  
M. Olivier Zambaz / 027 606 37 00  
/ olivier.zambaz@admin-vs.ch

Période d'exécution Juillet à septembre 2023

Durée des travaux 2 mois

Montant des travaux SFr. 290'000.-

Descriptif du projet Construction de fondations en béton armé et aménagement routier

Partenaires PraderLosinger SA (100%)

Prestations Travaux de génie civil, travaux spéciaux et enrobés bitumineux

Quantités principales	Terrassement	555 m <sup>3</sup>
	Pieux Ø 80cm	8 pc
		22 ml / pc
	Coffrages	135 m <sup>2</sup>
	Bétons	120 m <sup>3</sup>
	Aciers d'armatures	15 to
	Graves et sable	210 m <sup>3</sup>
	Enrobés bitumineux	120 to

Ingénieur D/T Pini Group SA  
Rue de Lausanne 39  
1950 Sion

Chef de projet /  
Directeur des  
travaux M. Antoine Maytain / 027 329 08 80



Réalisation des pieux forés



Recépage des pieux



Bétonnage des socles



Travaux de terrassement



Réalisation des radiers



Silos à sel - Etat fini

### Contexte du chantier

Pour son centre logistique de Sion, le département de la mobilité, du territoire et de l'environnement a mandaté la construction de deux silos à sel, dont l'entreprise PraderLosinger SA a réalisé les fondations.

Les silos à sel permettront de répondre aux besoins de salage hivernal des routes cantonales, et d'utiliser la halle de stockage actuelle pour le stationnement d'une partie de la flotte de véhicules de la section logistique.

Chaque silo repose sur 4 socles et un radier d'environ 90 m<sup>2</sup>. Les socles sont mis en œuvre sur des pieux forés de 22 mètres de long et 80 cm de diamètre. Ces derniers ont permis d'atteindre le sol porteur.

Pour permettre la pose des silos par le fournisseur, les entraxes des socles et le niveau fini de la face supérieure de chaque socle ont été réalisés en respectant une tolérance maximale de 1mm.

L'alimentation électrique des silos a été permise par la construction d'un réseau enterré de 150 mètres.

L'infrastructure de récupération des eaux de surface ainsi que les enrobés bitumineux ont été adaptés afin de permettre le raccordement aux ouvrages existants.

Durant les travaux, la mise en place d'un système de traitement des eaux de forage et de bétonnage a permis de protéger la nappe phréatique.